

La Grande-Bretagne et sa population

A PRES le rapport officiel américain sur l'avenir des États-Unis et la croissance démographique (1), voici un rapport britannique sur le même sujet (2). Il a été rédigé par un groupe de six experts, démographes et économistes, dont la mission avait été circonscrite par le gouvernement : « faire le point des connaissances actuelles sur les incidences de la croissance démographique tant du point de vue de l'État que des individus... ».

Les auteurs ont examiné trois hypothèses d'évolution démographique. La première (hypothèse faible) correspond à un taux net de reproduction égal à 1,0 (les générations se remplacent tout juste) à partir de 1977. L'hypothèse moyenne suppose le maintien, pendant quarante ans, de la fécondité britannique à son niveau de 1971 (jusqu'en 2011). Dans l'hypothèse forte, la fécondité remonte pour retrouver en 1981 son niveau des années 1961-1965 et s'y maintient jusqu'en 2011. A cette date, la population britannique atteindrait, respectivement 60,7, 66,1 ou 74,3 millions selon les trois hypothèses envisagées (tableau I). Le facteur migration est exclu du calcul. A ces trois chiffres correspondent des densités de 249, 271 et 304 habitants au kilomètre carré alors qu'en 1971 elle était de 231 (contre 92 en France).

L'hypothèse forte représente une croissance moyenne annuelle de 8 pour mille sur ces quarante ans, l'hypothèse moyenne, 5 pour mille, la plus faible, 3 pour mille (le taux est de 35 pour mille actuellement au Mexique).

Les experts étudient, dans les trois hypothèses, la croissance économique prévisible, le revenu par tête, la pollution, la possibilité de couvrir les

besoins en matières premières, en énergie, en eau, en terrains à urbaniser et en ressources alimentaires. Dans tout calcul à long terme de ce type, le facteur principal réside dans le choix du taux annuel de croissance de la productivité ; les auteurs admettent que celle-ci évoluera de façon continue au rythme de 3 % l'an jusqu'en 2011 et ceci, quelle que soit l'hypothèse démographique ; les variations de fécondité envisagées sont supposées n'avoir aucun effet sur les progrès de la productivité (1).

Ces anticipations font que les écarts de revenu par tête sont faibles, ne dépassant pas 6 à 11 % entre les trois modèles de population finale en 2011. En effet, les écarts ne tiennent qu'à la modification du rapport actifs non-actifs. Dans la phase initiale de l'abaissement de fécondité au seuil de remplacement (hypothèse faible), ce rapport se modifie au profit des actifs. Au-delà de 2011, les choses changeraient et les auteurs le reconnaissent (2) : le vieillissement de la population irait en s'accéléralant et ferait plus que compenser la diminution du pourcentage des jeunes non actifs de sorte que la proportion des actifs dans la population totale baisserait.

De toute façon, l'écart de niveau de vie est faible, surtout lorsque l'on constate que ces projections sur quatre décennies multiplient le PNB par 3 ou 3,3 et la consommation par personne par 2,8 à 3. Au chapitre des projections, les auteurs examinent le taux de fécondité nécessaire pour atteindre très

(1) Ces variations de fécondité « would be unlikely to have any significant effect on productivity ».

(2) « Une petite partie de l'avantage (économique) que procure le ralentissement de la croissance démographique est temporaire. Déjà vers 2011, le rapport retraités/actifs serait plus élevé dans l'hypothèse faible. A plus long terme, cette augmentation annulerait, et au-delà, l'allègement résultant de la diminution du nombre d'enfants par actif. »

(1) Voir « *Population et Sociétés* » No 49 : A propos d'un rapport « *Population Growth and the American Future* ».
(2) « *Report of the Population Panel* » présenté au Parlement en mars 1973.

vite une croissance nulle ; il faudrait que le taux brut de reproduction s'abaisse à 0,77 dans les toutes prochaines années, ce qui équivaut à 1,6 enfant par femme en moyenne. Ce niveau de fécondité, s'il se maintenait, aurait pour effet de réduire la population britannique à 39 millions d'habitants en 2051, avec 27 % d'adultes d'âge inactif (16 % en 1971).

Croissance et urbanisation mobilisent de l'espace ; qu'advient-il à ce sujet dans ce pays à haute densité ? Actuellement 9,1 % de la superficie sont consacrés aux espaces urbains et annexes ; en 2011, il en faudra de 11,7 % à 14,3 % selon les trois hypothèses. Dans les vingt prochaines années, la pression exercée sur les disponibilités d'espace sera due davantage à l'élévation du niveau de vie et notamment à la diffusion de l'automobile qu'à la croissance de la population (1).

Le bruit n'est pas considéré comme étant principalement lié à la population et le coût, par personne, de la lutte contre la pollution est peu différent entre les hypothèses démographiques hautes et basses. A cette occasion, le rapport fournit un exemple éloquent : au cours des six dernières années en Grande-Bretagne, le parc des voitures particulières en circulation (source de bruit, de pollution et de congestion) a augmenté de 30 %, alors que la population ne croissait que de 3 % !

Tableau I
(en millions d'habitants)

	2011	2051
Hypothèse faible (1)	60,7	63,6
Hypothèse moyenne	66,1	81,9
Hypothèse forte	74,3	116,5

(1) Avec cette hypothèse, la population est pratiquement stationnaire en 2051.

Les auteurs examinent les conséquences de leurs hypothèses sur les ressources mondiales ; ils notent d'abord que la part de la population britannique dans le monde passe de 2 % en 1900 à 1,5 % actuellement et à moins de 1 % en 2011 selon la première hypothèse. Ils estiment que l'écart de 14 millions d'habitants qui sépare les hypothèses extrêmes ne modifie pas sensiblement le problème du ravitaillement de la Grande-Bretagne en matières premières, en énergie et en produits alimentaires.

Du fait que la croissance économique annuelle prévue pour le monde riche (plus 4 à 5 %) est beaucoup plus rapide que celle de la population (inférieure à 1 %), le facteur économique influe bien davantage que le facteur démographique sur les ressources mondiales.

(1) « La pression sur la campagne, la congestion, les tensions sociales, les stress individuels, seront de sérieux problèmes pour la Grande-Bretagne, que la population s'élève à 55 ou à 70 millions, qu'elle demeure stationnaire ou qu'elle croisse. »

Il semble donc qu'en 2011, la Grande-Bretagne pourrait s'accommoder d'une population de 74 millions d'habitants (qui, à densité égale, représenterait 166 millions d'habitants en France) et pourtant les auteurs du rapport marquent leur préférence pour l'hypothèse basse. En voici la raison : si on maintient jusqu'en 2050 les trois rythmes démographiques imaginés, on aboutit respectivement à des populations de 63,6, 81,9 ou 116,5 millions (soit 476 habitants par kilomètre carré pour la dernière). Or, les experts relèvent que les populations atteintes en 2050 dans les deux derniers modèles présenteraient de graves inconvénients, impliquant une société beaucoup plus contraignante que la société actuelle.

Certes, 66 millions ou même 74 en 2011 ne changeraient pas fondamentalement les conditions de vie et d'environnement alors que 116 millions dépasseraient la mesure, multiplieraient les contraintes. Mais l'inertie démographique fait que, si l'on veut stabiliser progressivement la population, il faut s'y prendre cinquante ans à l'avance, d'où la préférence des experts britanniques pour l'hypothèse faible, dès les prochaines années.

Le rapport réfute les arguments habituels des partisans d'une croissance de la population : économie d'échelle, dynamisme et adaptabilité supérieure, puissance du nombre, limitation du vieillissement de la population.

En revanche, il met en évidence que les causes essentielles de ces problèmes à la mode qui ont nom pollution, dégradation de l'environnement, épuisement des ressources, tiennent davantage à l'accroissement exponentiel de la production industrielle et des niveaux de vie qu'à la montée de la population.

Dans ses recommandations, la Commission propose l'extension de l'information démographique, la création d'un Institut de recherche démographique (l'Allemagne fédérale vient de se doter d'un tel organisme). Par ailleurs, elle se prononce pour le développement et la gratuité d'un service national de planification familiale offrant la possibilité à tous les couples d'avoir seulement les enfants qu'ils désirent.

Les experts refusent par contre toute intervention publique opérée au nom d'une politique de la population, impliquant une contrainte sur le libre arbitre des couples dans un domaine qui est et doit demeurer personnel.

La transposition d'une telle étude à la France montrerait sans doute, compte tenu des densités actuelles respectives des deux pays que la croissance démographique dispose d'une marge plus grande chez nous, car la densité actuelle de la Grande-Bretagne correspondrait en France à une population de 121 millions d'habitants, alors que nous sommes 52 millions. La différence est capitale.

DÉMOGRAPHIE

Le Congrès général de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP)

Les démographes du monde entier ont tenu leur Congrès à Liège, au cours de la dernière semaine d'août, quatre ans après le précédent Congrès réuni à Londres.

Quelque 700 démographes venus de 80 pays (sur les 1 300 que compte leur association) ont confronté leurs recherches, fait le point des travaux les plus récents sur la population, débattu des méthodes, des résultats et des perspectives tout au long de quarante réunions particulières ou plénières.

Nous aurons l'occasion de revenir dans « Population et Sociétés » sur maints sujets abordés mais indiquons, dès maintenant, quelques conclusions qui recueilleraient sans doute l'assentiment de la majorité des participants.

1) L'importance du facteur population dans la vie des sociétés ne cesse de croître depuis trois décennies avec le phénomène de l'explosion démographique désormais bien connu.

2) Si les connaissances et les techniques d'étude démographique progressent, il semble bien que ce que l'on sait est modeste par rapport à ce que l'on ignore (situation qui, hélas, n'est pas propre à la démographie).

3) La matière première du démographe étant fournie par le dépouillement des statistiques administratives, par les recensements et les enquêtes par sondage, il apparaît que, même dans les pays développés, il reste beaucoup à faire dans la collecte des données indispensables ; dans les pays en voie de développement, la priorité doit être mise sur le rassemblement de l'information démographique.

4) Les contacts humains entre spécialistes venus de tous les pays, les discussions de couloir sont extrêmement fructueuses et parfois plus utiles que les débats en séance quelque peu académiques et, dans certains cas, « préconditionnés » lorsque des idéologies sont en toile de fond de l'analyse scientifique.

L'UIESP avait remarquablement organisé son Congrès, aidée par le gouvernement belge, la municipalité et l'Université de Liège qui ont montré ainsi l'importance qu'ils accordent aux études démographiques.

Qu'il nous soit permis d'ailleurs de saluer ici la mémoire du bourgmestre de Liège, M. Destenay, qui devait mourir quelques jours après la fin du Congrès.

P. L.

MIGRATIONS

Les étrangers en Suisse (1)

En décembre 1972, 1 032 285 étrangers vivaient en Suisse, sans compter les saisonniers ni les 20 000 fonctionnaires internationaux et leur famille ; la proportion des étrangers atteignait ainsi 16,5 % de la population totale (en France 6,1 %). A Genève, la proportion s'élevait à 31 % et même 35 % compte tenu des fonctionnaires étrangers des organisations internationales ; dans le Tessin, elle était de 27 % ; de 22 % dans le canton de Vaud ; de 21 % dans celui de Neuchâtel ; les taux les plus faibles se situaient dans les cantons d'Uri : 6 %, d'Olwald et d'Appenzell-Rhodes : 7 %.

En 1972, en regard de 63 000 naissances de parents suisses, on trouve 28 000 naissances de parents étrangers, soit 44 % (en France, une étude de l'INED en 1967, évaluait à 14 % la proportion des naissances dont l'un au moins des géniteurs était étranger). En regard de 32 000 mariages uniquement entre Suisses, 11 000 mariages impliquaient un ou deux étrangers.

(1) « La Vie économique ». Berne, avril 1973.

Sur les 1 032 285 étrangers, 596 000 exerçaient une activité lucrative et 295 600 étaient des enfants de moins de 16 ans. Si on ajoute les 91 000 frontaliers qui travaillent en Suisse (la moitié étant Français) et les saisonniers, on obtient en décembre 1972, une population active étrangère de 709 000, soit 23 % de la population active suisse (en France 5,7 %) (1). En août, les saisonniers, notamment dans le bâtiment et l'agriculture, étant beaucoup plus nombreux, le pourcentage s'élève à 27 % (c'est comme si 5 670 000 étrangers travaillaient en France). C'est dire l'importance de la main-d'œuvre étrangère dans l'économie suisse.

Sur ce total de travailleurs étrangers, 48 % sont Italiens, 12 % Espagnols, 11 % Allemands, 10 % Français et 4 % Autrichiens ; ainsi 73 % proviennent-ils des pays contigus. L'apport yougoslave et turc, plus faible, est en croissance rapide.

Un peu plus de la moitié de ces actifs travaillent dans l'industrie (53 %) et 34 % dans les services ; le solde se répartit entre le bâtiment (11 %) et l'agriculture (2 %).

Sans l'apport étranger, la population active suisse stagnerait et le rapport actifs/non actifs se détériorerait rapidement : en 1950, il y avait, dans la seule population suisse, 1 040 inactifs pour 1 000 actifs et en 1970, 1 210 inactifs pour 1 000 actifs. En ajoutant les étrangers, le rapport devient 1 019 pour mille en 1950 et 1 086 pour mille en 1970. La venue des étrangers

(1) Sans les frontaliers et d'après l'enquête sur l'emploi en 1972 de l'INSEE, le taux est certainement sous-estimé du fait de la sous-déclaration des étrangers dans cette enquête.

Tableau I — Taux d'activité —

	Masculins		Féminins	
	France (1)	Suisse (2)	France	Suisse
60 ans	76,0	91,6	37,5	36,0
61 ans	68,7	89,4	34,2	34,3
62 ans	64,5	87,4	31,8	29,9
63 ans	61,0	85,0	30,2	26,7
64 ans	57,4	82,3	27,5	24,0
65 ans	50,9	63,6	23,9	21,5

(1) En 1968.
(2) En 1970.

compense à peine la détérioration du rapport de dépendance des seuls Suisses qui tient aux trois phénomènes habituels : vieillissement de la population, allongement des études et avancement progressif de l'âge de prise de retraite. Pourtant les taux d'activité masculins aux âges élevés (60 à 65 ans) sont sensiblement plus élevés en Suisse qu'en France (tableau I), alors que les taux féminins sont légèrement plus élevés en France.

En 1968, le taux d'activité masculin français pour la tranche d'âge 60-64 ans était de 65,7 alors qu'il diminuait légèrement jusqu'à 65,2 en 1970. Pour les femmes, il diminuait davantage, de 35,3 à 33,7 ; il semble donc que pour l'année 1970, les taux d'activité féminins soient identiques dans les deux pays alors que ceux des hommes sont très sensiblement plus faibles en France.

L'observateur français est envious de la précision et de la richesse des statistiques suisses sur les immigrants actifs ou non ; il est vrai que dans ce pays tous les mouvements et les sorties sont enregistrés et qu'on ne badine pas avec les déclarations administratives !

P. L.

GÉOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE

Natalité, saisons et conjoncture économique (1).

La natalité évolue sur le long terme ; elle fluctue sur le moyen et le court terme et elle observe au cours de l'année un rythme saisonnier qui varie selon les pays et les époques.

La diminution de la natalité en France tout au long du XIX^e siècle, dans les autres pays européens entre 1880 et 1910, la hausse générale à partir de 1943 sont des exemples du premier type. Dans l'ouvrage que vient de publier l'INED, l'auteur, H. Leridon, ne recherche pas les causes de ces modifications d'allure fondamentale. Il s'arrête

(1) Cahier No 66 de la collection « Travaux et Documents » de l'INED en vente à l'INED et aux PUF, 19,50 F.

plus longuement sur les fluctuations autour des moyennes et sur les mouvements saisonniers pour en déceler les causes.

S'agit-il de raisons climatiques, économiques, alimentaires, sociales ? Les ménages réagissent-ils aux modifications économiques, sur le court terme, à l'égard de la procréation comme ils le font pour leur épargne ? Le rythme annuel irrégulier des mariages peut-il rendre compte de celui, saisonnier, des naissances ? Les frimas de l'hiver, la montée de la sève au printemps, la chaleur de l'été ont-ils un rôle dans les oscillations de la natalité ?

Une première recherche sur des corrélations éventuelles entre taux de natalité et indices économiques (1), exprimant la conjoncture, ne permet pas de conclure que celle-ci ait, actuellement, une action quelconque sur les conceptions et donc sur la natalité qui expliquerait ces fluctuations autour des moyennes.

En revanche, des conditions sanitaires passagèrement mauvaises (épidémies de grippe par exemple) provoquent, huit à dix mois plus tard, une baisse significative de la natalité.

Les variations saisonnières ont été observées depuis plusieurs siècles. La première idée qui vient au profane, est que l'irrégularité importante des mariages au long de l'année joue un rôle dans celle des naissances. L'auteur démontre qu'il n'en est rien en régime de fécondité naturelle (sans régulation des naissances) et que l'influence est minime, ou absente, dans le régime de natalité malthusienne des pays développés.

Les conditions climatiques ne semblent pas non plus agir fondamentalement sur les variations saisonnières.

L'aspect nutritionnel est évoqué également ; autrefois les périodes, sinon de famine, du moins de disette, correspondaient à une diminution des conceptions. La réduction de l'amplitude des variations saisonnières des naissances, au cours du temps, tient sans doute pour partie à la disparition de ces disettes en Europe.

(1) L'auteur a retenu comme indices, la production industrielle, les demandes d'emploi et l'épargne nette des Caisses d'épargne.

Il est probable que des facteurs sociaux comme la généralisation des congés payés durant les deux mois d'été, de même qu'ils ont accentué les pointes de la nuptialité en juillet et août, ont un effet indirect sur les pointes de natalité de mars, avril et mai.

Cette étude qui mentionne et résume de nombreux travaux étrangers sur le sujet, n'apporte pas d'explication définitive au phénomène étudié, mais elle écarte scientifiquement quantité d'idées reçues, ce qui est un bon moyen de faire progresser la science.

P. L.

Vient de paraître

La mortalité par génération en France, depuis 1899

Collection « Travaux et documents », cahier No 63, 484 pages, prix : 39 F + T. — INED et PUF.

En vente à l'INED

Chèques ou virements
« à l'ordre de M. le Régisseur des recettes de l'INED »

SOMMAIRE

DE « POPULATION » Nos 4-5 — Juil.-Oct. 1973

- | | |
|---------------------------|--|
| F. DEPOID | La mortalité des grands vieillards. |
| A. RETEL-LAURENTIN | Fécondité et syphilis en Volta noire. |
| J. VALLIN | Influence de divers facteurs économiques et sociaux sur la fécondité en Algérie. |
| J.C. CHESNAIS et A. SAUVY | Progrès économique et accroissement de la population : une expérience commentée. |
| J. HOU-DAILLE | La population de Saint-Domingue au XVIII ^e siècle. |
| L. HENRY et J. HOU-DAILLE | Fécondité des mariages dans le quart nord-ouest de la France de 1670 à 1829. |
| C. GOKALP | Chronique de l'immigration. |